



## COMMUNE D'HELBAUT

### CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2024

Début de la séance : 18h30

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt trois du mois de octobre à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis Marquant, Maire, suite à la convocation du dix octobre deux mille vingt-quatre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents :** Francis Marquant, Maire, Carole Butin, Isabelle D'Haillecourt, adjoints, Colette Blondel, Hélène Fiolet, Jacques Dupont, Christian Dupont, Sabine Poprawka, Michèle Boulanger, Anne Alguazil, conseillers municipaux.

**Absents excusés :** Penet Pascal ( pouvoir à Marquant Francis ) Aymeric Ansel ( pouvoir à Poprawka Sabine ), Pierre Delobel ( pouvoir à Dupont Jacques ), Pascal Monsauret ( pouvoir à Dupont Christian ), Philippe Sambourg ( pouvoir à D'Haillecourt Isabelle ), Christophe Podevin ( pouvoir à Butin Carole ), Hélène Demol ( pouvoir à Fiolet Hélène ), Sandra Savary ( pouvoir à Blondel Colette ), Brigitte Leblond ( pouvoir à Boulanger Michèle ).

**Président de séance :** Francis Marquant

**Secrétaire de séance :** Fiolet Hélène

Adoption du procès-verbal de la séance du 03 Juillet 2024 : adopté à l'unanimité

Monsieur le Maire demande de rajouter une question supplémentaire, concernant la prolongation de la convention Santé du CDG62 jusqu'au 31 Décembre 2025.

#### 1) Location SRGA :

Depuis 1990, la Commune loue à la SRGA Wintrebert un terrain d'une superficie de 5 460m<sup>2</sup>. De nombreuses délibérations ont fait suite à la signature du bail, appliquant toutes une hausse du loyer. Ce dernier était de 120€ par mois depuis 2005.

Monsieur le Maire propose d'augmenter le loyer à 150€ rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2024.

**La délibération est adoptée à l'unanimité avec 19 pour.**

#### 2) Demande de subvention Nef église :

Les travaux du clocher de l'église se terminant, Monsieur le Maire aborde le projet de réfection de la Nef de l'église Saint-Fuscien et Victoric. Un diagnostic réalisé en 2021 estimé le montant des travaux à 544 851,40€HT.

Comme pour les travaux précédents, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour déposer 3 dossiers de demande de subvention, dont chacun fera l'objet d'une délibération, auprès du Département, de la Région et dans le cadre de la DETR, pour une base subventionnable de 586 000€HT, permettant de prendre en compte la révision des prix.

**Les délibérations sont adoptées à l'unanimité avec 19 pour.**

#### 3) Renouvellement groupement de commande CAPSO :

La Commune a adhéré, et ce depuis plusieurs années, à un groupement de commande avec certaines Communes de la CAPSO, concernant l'achat de fournitures administratives. Ce dernier prend fin en mai 2025.

Monsieur le Maire propose de renouveler le marché pour une année, renouvelable 3 fois à compter de mai 2025.

**La délibération est adoptée à l'unanimité avec 19 pour.**

#### **4) Prolongation convention santé CDG62 MNT**

Depuis 2019, la Commune a adhéré à une convention « santé » pour ses agents, proposée par le CDG62 et la MNT. Cette convention, valable pour une durée de 6 ans, arrive à son terme.

Avec les préconisations du CDG62, qui a entamé un renouvellement de son partenariat avec la MNT, Monsieur le Maire propose de renouveler cette convention santé pour une année supplémentaire.

**La délibération est adoptée à l'unanimité avec 19 pour.**

### **DIVERS**

-Réunion projet de territoire : Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'ils ont été conviés à deux réunions d'information par la CAPSO les 07/11 et 12/11 2024 à 18h, concernant le « projet de territoire 2020-2026 ».

-Bus scolaire : Malgré la mise en place d'un nouveau système de transport scolaire par minibus, la fréquentation du service de ramassage scolaire est plus importante qu'auparavant. Les agents doivent parfois réaliser trois trajets.

-Terrain Decloître : La procédure concernant la propriété 175 Rue de l'Abbé Palfart, détenue par l'EPF, suit son cours. L'EPF a avisé des procédures pour la démolition.

-Effectifs de l'école : Pour l'année scolaire 2024-2025, l'effectif se porte à 150 élèves. De plus, 2 nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe professorale : Madame ANGELIQUE, directrice en remplacement de Madame Franck, et Madame DHENIN, qui remplace Madame LASVERGNAS.

Madame LUCAS reste dans l'équipe professorale, mais n'assume plus la direction.

-Maladie professionnelle WADOUX Françoise : L'agent WADOUX François, absente depuis Février 2024, a vu sa demande de reconnaissance de maladie professionnelle refusée par le Comité Médical. L'arrêté du Maire appliquant cette décision a été rédigé.

-Travaux église : Les travaux de l'église d'Helfaut sont bientôt terminés ( fin novembre 2024 ).

#### -Travaux en cours :

-Les trottoirs Rue de l'Argilière ont commencé, du fait du retard pris par les travaux du lotissement.

-Concernant l'éclairage public, il ne reste qu'une lampe Rue du Hapsart et 2 armoires Rue des Garennes et du Parfum des Sapins pour conclure le projet de remplacement de l'éclairage public sur tout le territoire.

-Les travaux de changement de chaudière à la salle des sports sont lancés. Helfaut Travaux a réalisé le désamiantage et Bonnel va se charger de l'installation de la nouvelle chaudière. La porte coupe feu a été commandée et un nouveau compteur gaz plus important a été rendu nécessaire.

*Levée de séance à 19h05.*

Le Maire, Francis Marquant.

La secrétaire, Hélène Fiolet